



Déclarations et Discours

N^o 83/10

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET L'INTÉRÊT PUBLIC

Notes pour une allocution du sous-ministre (Politique étrangère) des Affaires extérieures, M. de Montigny Marchand, à l'occasion de la cinquantième Conférence d'étude annuelle de l'Institut canadien des affaires internationales, à Ottawa, le 7 mai 1983.

Les anniversaires ont invariablement un caractère particulier. Ils peuvent être l'occasion de nous féliciter des réalisations passées ou celle de marquer notre détermination de procéder différemment à l'avenir. Néanmoins, une certaine nostalgie s'impose toujours, un retour aux sources afin de nous rassurer sur la solidité de nos racines.

Nous constatons alors souvent, à notre surprise, que les choses n'ont pas vraiment beaucoup évolué. Dans le domaine de la politique étrangère en particulier, nous ne sommes pas tant étonnés qu'il y ait eu des changements que stupéfaits par tout ce qui n'a pas changé.

Cette constatation m'a été inspirée par le compte rendu de la première conférence d'étude annuelle de l'Institut, qui s'est déroulée à Montréal les 19 et 20 mai 1934.

Outre le dîner offert à l'hôtel Ritz-Carlton, cette conférence avait deux tables rondes au menu. La première, qui portait sur la politique sociale et économique du Canada, avait K.W. Taylor comme rapporteur et la seconde, consacrée au système de sécurité collective et à la place du Canada dans celui-ci, F.R. Scott.

Dans sa relation des discussions économiques, M. Taylor passe en revue, en termes qui nous sont aujourd'hui familiers, la vulnérabilité de nos échanges commerciaux axés sur les ressources et les marchés de matières premières, le fardeau que constitue le maintien d'une infrastructure continentale et le coût élevé des services gouvernementaux.

Les discussions de la table ronde consacrée à la sécurité collective ont fait preuve d'une prescience tout aussi remarquable. Au sujet des risques que l'insolationnisme comporterait pour le Canada, M. Scott rapporte ce qui peut probablement être considéré comme la toute première version de la Troisième option, et je cite : « ... toute tentative en vue de nous isoler exigera notre retrait du Commonwealth, ce qui aura pour unique effet de nous pousser encore plus dans la sphère impérialiste américaine ».

Comme nous pouvons le voir, nos prédécesseurs étaient déjà confrontés, il y a cinquante ans, aux mêmes dures réalités qui motivent aujourd'hui notre démarche internationaliste. Le raisonnement qui les a amenés à conclure que le Canada n'avait d'autre choix que d'œuvrer à l'instauration d'un système de sécurité collective était peut-être différent, mais leurs conclusions étaient les mêmes.

Par ailleurs, nous avons peut-être dépassé les espérances exprimées dans une autre des recommandations formulées à cette table ronde, au sujet du volet parlementaire de notre organisation. Comme le relate
